



Strasbourg, 10 juin 2021

CDCJ&CDENF/Bu(2021)OJ1ANN

**BUREAU DE LA  
COMITÉ EUROPÉEN DE COOPÉRATION  
JURIDIQUE  
(CDCJ-BU)**

**BUREAU DE LA  
COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS  
DE L'ENFANT  
(CDENF-BU)**

**Deuxième réunion conjointe**  
(vidéoconférence)  
24 juin 2021  
(14h00-17h00)

**ORDRE DU JOUR ANNOTÉ**

## ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

<b>I. Ouverture de la réunion et bienvenue</b>	14h00
<u>Document de référence</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des participants - CDCJ&amp;CDENF/BU(2021)LOP1</li> </ul>	

1. La réunion sera ouverte par le président du CDCJ, M. João Arsénio de Oliveira (Portugal) et la présidente du CDENF, Mme Maria-Andriani Kostopoulou (Grèce).

<b>II. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux</b>	14h05
<u>Action requise :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption du projet d'ordre du jour et de l'ordre des travaux</li> </ul> <u>Documents de travail</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Projet d'ordre du jour - CDCJ&amp;CDENF/BU(2021)OJ1</li> <li>Projet d'ordre du jour annoté et ordre des travaux - CDCJ&amp;CDENF/BU (2021)OJ1ANN</li> </ul>	

2. Les Bureaux du CDCJ et du CDENF sont invités à examiner et à adopter le projet d'ordre du jour et d'ordre des travaux.

<b>III. Déclaration du Président et du Secrétariat</b>	14h10
<u>Actions requises :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre note du rapport de la 3<sup>ème</sup> réunion du CJ/ENF-ISE</li> <li>Prendre note des informations orales fournies par le Président du CJ/ENF-ISE.</li> <li>Prendre note des conclusions de la Discussion Régionale du CDENF sur « les droits de l'enfant et la protection de remplacement ».</li> <li>Prendre note de la prochaine stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027).</li> </ul> <u>Document de référence</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport de la 3<sup>ème</sup> réunion du CJ/ENF-ISE (14-15 avril 2021) - <a href="#">CJ/ENF-ISE(2021)PV1</a></li> </ul>	

3. Les Bureaux du CDCJ et du CDENF sont invités à prendre note des informations fournies par le Secrétariat et le Président du CJ/ENF-ISE, M. Seamus Carroll (Irlande) sur les progrès réalisés par le Comité d'experts et les résultats de sa 3<sup>ème</sup> réunion (14-15 avril 2021).

4. Les Bureaux du CDCJ et du CDENF sont également invités à prendre note des informations orales fournies par le Secrétariat sur les résultats de la Discussion Régionale sur « les droits de l'enfant et la protection de remplacement » organisée par le Secrétariat du CDENF sous les auspices de la Présidence hongroise du Comité des

Ministres (1<sup>er</sup> juin 2021) et la préparation de la prochaine Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027).

<b>IV. Études de faisabilité sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses droits dans les cas de séparation des parents et dans les procédures de placement</b>	14h30
<p><u>Actions requises :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner et approuver les projets révisés des études de faisabilité</li> <li>• Approuver la publication des études de faisabilité</li> <li>• Procéder à un échange de vues sur les propositions de projet d'instrument(s) et d'outil(s) pratique(s).</li> </ul> <p><u>Documents de travail :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet révisé d'étude de faisabilité d'un instrument juridique et d'outil(s) pratique(s) sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses droits dans les cas de séparation des parents - CJ/ENF-ISE(2021)8A (restreint)</li> <li>• Projet révisé d'étude de faisabilité d'un instrument juridique et d'outil(s) pratique(s) sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de droit interne engagées par les autorités publiques pour limiter les responsabilités parentales ou celles relatives au placement d'un enfant - CJ/ENF-ISE(2021)8B (restreint)</li> </ul> <p><u>Documents de référence :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compilation des commentaires reçus des membres du CJ/ENF-ISE sur le projet d'étude de faisabilité sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses droits dans les cas de séparation des parents - CJ/ENF-ISE(2021)6A (restreint)</li> <li>• Compilation des commentaires reçus des membres du CJ/ENF-ISE sur le projet d'étude de faisabilité sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de droit interne engagées par les autorités publiques pour limiter les responsabilités parentales ou celles relatives au placement d'un enfant - CJ/ENF-ISE(2021)6B (restreint)</li> <li>• Compilation des commentaires reçus des délégations du CDCJ et du CDENF sur le projet d'étude de faisabilité sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses droits dans les cas de séparation des parents - CJ/ENF-ISE(2021)7A (restreint)</li> <li>• Compilation des commentaires reçus des délégations du CDCJ et du CDENF sur le projet d'étude de faisabilité sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de droit interne engagées par les autorités publiques pour limiter les responsabilités parentales ou celles relatives au placement d'un enfant - CJ/ENF-ISE(2021)7B (restreint)</li> <li>• Rapport de la 3<sup>ème</sup> réunion du CJ/ENF-ISE (14-15 avril 2021) - <a href="#">CJ/ENF-ISE(2021)PV1</a></li> </ul>	

5. Suite à la 3<sup>ème</sup> réunion du CJ/ENF-ISE, les experts ont envoyé leurs commentaires écrits finaux au Secrétariat (document CJ/ENF-ISE(2021)6A et CJ/ENF-ISE(2021)6B). Les consultantes ont révisé les projets d'études de faisabilité avant qu'ils ne soient distribués aux délégations du CDENF et du CDCJ pour une dernière série de commentaires du 12 mai au 4 juin 2021.

6. A la lumière des commentaires reçus des délégations du CDCJ et du CDENF (document CJ/ENF-ISE(2021)7A et CJ/ENF-ISE(2021)7B), les projets d'études ont à nouveau été révisés par les consultantes en vue de leur examen lors de la réunion conjoint des Bureaux du CDCJ et du CDENF.
7. Les Bureaux du CDCJ et du CDENF sont invités à examiner les projets d'études révisés (document CJ/ENF-ISE(2021)8A et CJ/ENF-ISE(2021)8B) et, sous réserve des modifications supplémentaires qui pourraient être nécessaires, à les approuver au nom du CDCJ et du CDENF, ainsi que leur publication.
8. Prenant bonne note des conclusions des projets d'études de faisabilité et des recommandations fournies par le CJ/ENF-ISE (voir points 5.2 et 6.2 du rapport de la 3<sup>ème</sup> réunion), les Bureaux du CDCJ et du CDENF sont également invités à procéder à un échange de vues et à fournir des orientations sur les prochaines étapes à entreprendre par le CJ/ENF-ISE.

<b>V. Composition du CJ/ENF-ISE</b>	16h00
<u>Action requise :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner les candidatures reçues et établir une liste de priorité pour les postes disponibles.</li> </ul> <u>Document de travail :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des candidatures reçues pour le CJ/ENF-ISE au 21 juin 2021 - CDCJ&amp;CDENF/BU(2021)3 (restreint)</li> </ul>	

9. Lors de sa 3<sup>ème</sup> réunion, le CJ/ENF-ISE a décidé d'informer le CDCJ et le CDENF du fait que deux de ses membres sélectionnés (la Grèce et la Suisse) n'ont pas participé ou ont apporté une contribution très limitée aux travaux du CJ/ENF-ISE et que le CDCJ et le CDENF pourraient envisager de les remplacer pour les prochaines réunions par d'autres délégations intéressées, compte tenu notamment du prochain exercice de rédaction du CJ/ENF-ISE. Le secrétariat a contacté les membres susmentionnés afin d'obtenir la confirmation de leur disponibilité à contribuer aux travaux du Comité et, suite aux réponses reçues, a lancé le 4 juin un appel à d'autres manifestations d'intérêt d'experts nationaux pour le CJ/ENF-ISE .
10. Les Bureaux du CDCJ et du CDENF sont invités à examiner la liste des candidatures reçues (document CDCJ&CDENF/BU(2021)3) et à établir une liste prioritaire de membres supplémentaires à impliquer dans les prochains travaux du CJ/ENF-ISE.

<b>VI. Préparation du nouveau Programme et Budget (2022-2025), propositions du futur mandat du CJ/ENF-ISE, de ses méthodes de travail et plan de travail</b>	16h30
<u>Actions requises :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre note de l'état d'avancement fourni par le Secrétariat sur le processus de finalisation du projet de mandat du CJ/ENF-ISE.</li> </ul>	

- Examiner et approuver les propositions de mise à jour des méthodes de travail et du plan de travail du CJ/ENF-ISE.

Document de travail :

- Méthodes de travail et plan de travail du CJ/ENF-ISE - CJ/ENF-ISE(2021)01rev3 (restreint)

Documents de référence :

- Projet de mandat du CJ/ENF-ISE (principaux livrables)
- [Résolution CM\(2021\)3](#) concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail

11. Une note verbale sera fournie par le Secrétariat sur l'état d'avancement du processus de finalisation du projet de mandat du CJ/ENF-ISE dans le programme et budget (2022-2025) et les règles applicables aux méthodes de travail à partir de janvier 2022.
12. Sous réserve de l'adoption par le Comité des Ministres du projet de mandat du CJ/ENF-ISE, les bureaux du CDCJ et du CDENF sont invités à examiner et à convenir des méthodes de travail et du plan de travail actualisés du CJ/ENF-ISE pour 2021 et provisoirement pour 2022/2023. Une attention particulière est portée sur la nécessité d'assurer, à travers les méthodes de travail du CJ/ENF-ISE, une participation et une consultation inclusive d'un large éventail de parties prenantes, y compris celle des enfants.

<b>VII. Questions diverses</b>	16h45
<b>VIII. Adoption du rapport de la réunion conjointe</b>	16h50
<u>Document de travail :</u> CDCJ&CDENF/BU(2021)PV1	
<b>Fin de la réunion</b>	17h00